

Bonjour monsieur,

Sujet: Construction d'une école à l'Ile-des-Soeurs au parc de La Fontaine.

Je me présente, Daniel Patenaude retraité et résident à la même adresse depuis 15 ans au 110'Reilly.

J'ai choisi ce secteur paisible avec un parc à proximité que je traverse à tous les jours et désire le conserver tel quel.

Ce qui a été présenté il y a quelque semaines pour une construction dans la pointe du parc n'est pas un endroit qui serait sécuritaire pour les enfants même avec brigarders supplémentaires ou vouloir installer des feux de circulation, car cela rendrait la circulation encore moins fluide que ce que nous avons présentement.

L'école située place Edgar a été construite à cet emplacement pour la sécurité des enfants loin de la circulation intense lors de la sortie ou de l'entrée des gens de l'Ile-des-Soeurs à tous les jours de la semaine. Une recommandation serait de trouver un site qui serait éloigné d'une circulation continue lors des heures de pointe. Un emplacement situé à une extrémité au sud ou au nord serait idéal et si il n'y a pas de terrain qui pourrait satisfaire la majorité des résidents alors la commission scolaire pourrait se servir des lieux même à l'extérieur de l'Ile-des-Soeurs à Verdun.

Il y a présentement beaucoup d'étudiants qui voyagent tous les jours à l'extérieur pour fréquenter des écoles privées et probablement à des distances beaucoup plus longues qu'auraient nos étudiants du primaire à des lieux qui pourraient recevoir le surplus d'élèves.

Je vous remercie de pouvoir m'exprimer sur ce sujet.

Bien à vous,

Daniel Patenaude